

LE PRÉSIDENT :

1355 Mais je vous remercie infiniment, Monsieur, de votre contribution.

M. MICHEL LEBLANC :

1360 Pour un groupe d'intérêt, c'est...

LE PRÉSIDENT :

Puis, vous ne serez pas trop en retard. Vous avez quatre minutes.

1365 **M. MICHEL LEBLANC :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1370 Merci beaucoup. Alors, la commission appelle madame Mardjane Amin des Forges de Montréal. Si vous voulez déposer un document, c'est à nos analystes, s'il vous plaît.

Mme MARDJANE AMIN :

1375 Bonjour!

LE PRÉSIDENT :

1380 Bonjour, Madame!

Mme MARDJANE AMIN :

1385 Malheureusement, j'ai pas pu vous envoyer en avance le mémoire que nous proposons.
Ça fait que je vais essayer de vous le présenter au mieux à l'oral.

LE PRÉSIDENT :

1390 Vous avez vingt minutes. C'est-à-dire, dix minutes de présentation, puis vous nous
laissez dix minutes de questions. Sinon, le monsieur d'avant nous a dit de vous taper sur les
doigts, si vous dépassez votre dix minutes.

Mme MARDJANE AMIN :

1395 Il serait heureux d'entendre peut-être un autre rêve. Le mémoire qu'on a rédigé aux
Forges de Montréal s'intitule : *Un boulevard culturel et patrimonial comme axe structurant de
requalification*, mis en parallèle au boulevard urbain qui est proposé par l'arrondissement.

1400 Donc Les Forges de Montréal, c'est un organisme à but non lucratif qui préserve, diffuse,
transmet et réactualise le patrimoine de la forge. On mène...

LE PRÉSIDENT :

1405 Vous êtes dans Griffintown?

Mme MARDJANE AMIN :

1410 On est entre le Vieux-Port, Griffintown, Pointe-Saint-Charles. On est en dessous de
l'enseigne Farine Five Roses.

LE PRÉSIDENT :

C'est ça.

1415 **Mme MARDJANE AMIN :**

On est vraiment, c'est un site, un secteur qui n'est pas forcément nommé en tant que tel, on est à un carrefour...

1420 **LE PRÉSIDENT :**

J'espère qu'on n'en entende pas parler pour pas qu'ils vous transforment trop.

1425 **Mme MARDJANE AMIN :**

Non, mais en tout cas, on sait pas avec ce qui s'en vient au bassin Peel, puis on aura l'occasion de se revoir au sujet du bassin Peel aussi. Ça nous concerne un petit peu plus.

1430 Mais, pourquoi on est ici aujourd'hui, bien qu'on ne soit pas implantés dans le secteur des Faubourgs? C'est qu'on occupe la station de pompage Riverside qui est la jumelle de la station de pompage Craig. On mène l'ensemble de nos activités depuis plus de 20 ans dans ce bâtiment. Donc la Riverside, c'est un bâtiment d'intérêt patrimonial qui a entièrement été restauré et réhabilité par notre organisme avec des fonds autonomes – donc on est locataires depuis plus de 20 ans – à l'époque, menacé de tomber, puis il était dans un état équivalent de la Craig.

1435

LE PRÉSIDENT :

Équivalent?

1440 **Mme MARDJANE AMIN :**

20 ans auparavant, il était dans le même état.

1445 **LE PRÉSIDENT :**

Avec les grosses poutres de métal...

Mme MARDJANE AMIN :

1450 Mais la Craig s'est dégradée entre-temps. Nous, on a réussi à le maintenir, à l'entretenir, puis à en faire aujourd'hui un lieu ouvert, rendu accessible à la population, puis préservé vraiment pour l'avenir. Donc c'est un exemple assez unique, ou en tout cas exemplaire à Montréal où on fait à la fois de la préservation d'un patrimoine immatériel mais tout en valorisant un patrimoine matériel bâti du patrimoine montréalais.

1455

Donc ce bâtiment, la station de pompage Riverside constitue vraiment le pendant de la station de pompage Craig. Elle est située, donc la Riverside est située à l'entrée ouest de l'arrondissement Ville-Marie; la Craig est située à l'entrée est. Elles sont toutes deux implantées dans des environnements urbains qui étaient anciennement industriels et désignés comme étant des grands secteurs à requalifier dans la Stratégie centre-ville de 2016. Par leur origine historique, elles sont également intimement liées, donc surtout au niveau de leur usage, puisqu'à l'époque, toutes deux servaient à évacuer les eaux excédentaires de Montréal.

1460

1465 Donc c'est considérant l'ensemble de ces éléments qui les associent qu'on s'est intéressés aux consultations qui avaient lieu pour le PPU des Faubourgs et notre intention, ici, c'est de pouvoir mettre à profit notre expérience de réhabilitation adaptée de la station Riverside pour favoriser celle de sa jumelle, donc la Craig.

LE PRÉSIDENT :

1470

Est-ce que dans le cas de Riverside, vous avez aussi revalorisé les pompes souterraines et tout?

Mme MARDJANE AMIN :

1475

Non, il n'y en avait plus. Contrairement à la Craig, tout a été retiré plusieurs années avant que nous, on obtienne un bail de location. Je veux vraiment concentrer mon propos autour des problématiques qui touchent la culture et le patrimoine culturel, tout en étant consciente qu'il y a d'autres problématiques, comme l'accès au fleuve. Puis, en ce sens, on abonde dans le sens des AmiEs du courant Sainte-Marie, mais nous, on se concentre vraiment sur culture et patrimoine, puis sur le secteur de l'îlot Craig parmi les secteurs en requalification.

1480

Je vais vous présenter les avis et recommandations touchant quatre thèmes. Premièrement, les milieux de vie; deuxièmement, l'identité du secteur ; le boulevard urbain; puis, finalement, l'îlot Craig en tant que tel.

1485

Au niveau des milieux de vie, on a pu constater, au même titre que l'arrondissement, qu'il y avait un véritable manque en termes d'équipements collectifs, également une dégradation de l'état et de l'usage du cadre bâti et patrimonial. Pour nous, le patrimoine bâti et urbain, ainsi que les équipements collectifs, ont un véritable rôle à jouer dans la qualité des milieux de vie.

1490

Puis, quand on dit « équipements collectifs », on entend particulièrement les équipements culturels qui permettent de contribuer au dynamisme de milieux de vie, créer aussi un sentiment d'appartenance et d'épanouissement chez les populations. Ils favorisent aussi une émulation créative, ils sont capables de créer des liens sociaux, de tisser des liens sociaux et, en ce sens, ils devraient être considérés comme des pièces d'assise incontournables de tout le secteur en redéveloppement.

1495

1500 Donc au niveau de notre commentaire, on regrette un petit peu qu'il n'y ait pas plus d'emphase qui ait été mise dans les propositions de la Ville pour qu'il y ait une véritable offre culturelle et une valorisation patrimoniale qui soit amenée comme axe de solution spécifique face aux enjeux soulevés.

1505 Il y a plusieurs cas d'anciennes friches qui ont été réhabilitées dans le monde et qui ont vraiment fait du patrimoine et de la culture le moteur de requalification. Et on considère qu'il y aurait ici aussi lieu de formuler des propositions plus spécifiquement orientées sur le patrimoine et la culture en ce qui concerne l'implantation d'équipements culturels notamment. Donc on proposerait, nous, de placer le patrimoine comme une composante fondamentale du recouvrement d'une qualité des milieux de vie dans les secteurs en requalification.

1510 Au niveau de l'identité du secteur, on a pu noter la perte de témoins de l'histoire et de la vocation passée du quartier. Les propositions qui ont été avancées par l'arrondissement nous semblent un bon point de départ pour réactualiser l'ancienne trame urbaine, donc retrouver une identité passée. Je pense là notamment au prolongement de rues pour reconnecter les différents secteurs.

LE PRÉSIDENT :

1520 Il y a une proposition de prolonger la rue fondatrice du quartier, qui est la rue de la Visitation.

Mme MARDJANE AMIN :

1525 Oui.

LE PRÉSIDENT :

Qui réunirait le parc La Fontaine, la rue Sainte-Catherine jusqu'au fleuve. Est-ce que

1530 vous donneriez un caractère particulier à cette rue-là ou, disons, on essaie de faire une rue, oui, mais une rue à partir du moment où elle a cette qualité d'être une des rues fondatrices du quartier, est-ce qu'on ne pourrait pas aussi s'en servir pour rejoindre vos objectifs?

Mme MARDJANE AMIN :

1535

Moi, quand on me parle de rue fondatrice, peu importe dans une ville, dans un quartier, je vois surtout que les rues, elles sont faites d'intersections avec d'autres rues perpendiculaires. Ça fait qu'on peut bien penser le tracé complet d'une rue comme la rue de la Visitation, mais il faut aussi penser à d'autres rues qui vont venir couper pour éviter de créer quelque chose qui pourrait être comme un boulevard urbain ensuite. Bien, ça ne sera pas du tout le cas dans le cas de la Visitation mais ce que je veux dire...

1540

LE PRÉSIDENT :

1545

Non. Nous, on pensait d'une rue piétonne.

Mme MARDJANE AMIN :

1550

Oui. Bien, ça pourrait être envisagé, puis le caractère piéton, je veux vraiment y revenir par la suite. Donc c'est ça. Oui, reconnecter les différents secteurs en prolongeant, puis en recréant la continuité des rues, puis aussi en favorisant du coup la subdivision de ces grands lots qui constituent des entraves et des enclaves dans le quartier en ce moment.

1555

On a pu noter aussi la volonté de requalifier les sites patrimoniaux dans le respect de l'esprit du lieu, qui est quelque chose qu'on souligne. Puis, par rapport à ce dernier point, justement dans la proposition, on pense là encore qu'elle pourrait être enrichie en faisant l'histoire du lieu et de son identité, non seulement un élément à respecter, mais le fondement de la requalification du quartier. Au même titre, finalement, qu'on propose de faire du patrimoine le

1560 fondement de la qualité des milieux de vie, on pourrait voir l'histoire industrielle et artisanale
ancienne motiver la réappropriation de l'identité du secteur.

On peut constater que l'histoire passée est encore trop souvent astreinte à un rôle de
spectateur, on va l'interpréter, mais elle est, en tout cas, moi, je le perçois bien souvent comme
1565 des ornements qu'on vient mettre un peu autour, mais c'est pas pensé à la base comme faisant
partie intégrante d'un plan de développement ou d'une assise véritable pour une requalification.

Donc on proposerait que le PPU des Faubourgs intègre dans ses règlements des zones
dédiées aux activités artisanales et industrielles légères. Je dis « industrielles légères » parce
1570 que dans notre cas à nous, Les Forges de Montréal, on est zoné industriel léger, puis pourtant,
on représente une activité vraiment patrimoniale aussi, mais c'est important de considérer ça, si
on veut laisser la place à d'anciennes activités artisanales qui étaient présentes et qui ont peut-
être lieu...

1575 **LE PRÉSIDENT :**

Il y a des groupes qui sont venus nous sensibiliser à tout le patrimoine industriel. Il y a
aussi le groupe qui nous a présenté aussi toute la question de l'organisme qui achète des
édifices pour permettre aux artistes de venir travailler dans ces anciens bâtiments-là. Donc je
1580 pense la commission a été assez interpellée par rapport à l'objectif que vous souhaitez mettre de
l'avant aujourd'hui.

Mme MARDJANE AMIN :

Ça fait que ça rejoint. Donc, pour poursuivre peut-être, à ce moment-là, pour revenir sur
l'identité du lieu, l'occasion finalement ici se présente de faire rejaillir l'esprit du lieu et de
l'exposer comme une source d'inspiration pour toute transformation à venir et redonner au
quartier son identité de faubourg, tout en répondant aux besoins actuels des populations
présentes et à venir, bien évidemment.

1590

1595 Au niveau du boulevard urbain, c'est peut-être là qu'on aurait le plus de choses à dire. On considère que la proposition de l'arrondissement est encore trop timide pour répondre véritablement aux attentes du milieu. On s'entend qu'il y a un vrai problème d'enclave et de déconnexion avec les axes est-ouest de l'autoroute Ville-Marie, puis nord-sud du Pont Jacques-Cartier. Puis, la densité du trafic routier représente l'essentiel de la problématique et la solution proposée finalement consisterait à réimplanter une circulation automobile similaire, quoique sous une forme plus attrayante.

1600 On a pu entendre lors des présentations du 19 février, il me semble, de l'arrondissement ici même, qu'ils fixaient leur choix ou leur proposition sur des exemples semblables à celui du boulevard Robert-Bourassa. Puis, nous, en tant que voisins de ce boulevard, moi, en tant que cycliste, puis l'empruntant à l'occasion, bien, j'évite en fait de l'emprunter. Il n'est vraiment pas facile, pas du tout accessible. Ça reste un boulevard en fait qui priorise les automobilistes puis les voitures par rapport aux piétons et aux cyclistes.

1605 Donc on considère que dans ce contexte-là piétons et cyclistes seraient encore loin de pouvoir trouver leur place sur un tel axe. Puis, c'est sans compter l'absence du renouvellement d'une trame urbaine qui finalement est héritée du 20^e siècle, puis d'une modernité dont on voudrait peut-être se passer aujourd'hui.

1610 En fait, on irait avec une proposition qui est assez osée, peut-être, qui serait de dire tout simplement est-ce qu'on peut envisager ce secteur sans axe routier majeur comme celui-ci, axe routier multiple. Je vais reprendre la phrase d'un urbaniste français qui dit que les infrastructures de type boulevard urbain sont très utilisées, notamment parce qu'elles existent, mais pas forcément parce qu'elles sont pertinentes.

1615 Comme exemple, on mentionne les berges de Paris qui ont été piétonnisées en 2016, alors même que c'était un axe majeur pour le transit des voitures de banlieue. On a également en tête un exemple un peu plus international à Séoul avec une autoroute, dont je n'essaierais

1620

même pas de prononcer le nom, qui était un ancien viaduc routier de six kilomètres traversant le centre-ville de Séoul et qui a entièrement été détruit en 2003 pour laisser place à une promenade piétonne sur le bord d'une rivière qui était anciennement enfouie sous cette autoroute-là.

1625 Ça fait qu'on considère ici que Montréal a une occasion, un terrain favorable pour expérimenter des aménagements urbains innovants et résilients, puis des exemples dans le monde montrent que c'est possible, qu'on peut vraiment penser différemment la ville.

1630 Finalement, l'îlot Craig cristallise à nos yeux plusieurs des enjeux abordés précédemment : son état de vétusté, sa vacance depuis plus de 30 ans, l'obstacle des voies de circulation. Or, il constitue vraiment un des derniers vestiges du patrimoine industriel montréalais. C'est également un bâtiment qui possède les armoiries de la Ville de Montréal encore, qui est quand même assez exceptionnel. Sur la station Riverside, on les a perdues, par exemple, on ne sait pas quand, mais elles n'y sont plus.

1635 Donc on est vraiment heureux de constater que l'avenir de la station Craig est considéré comme un cas de requalification à part et on considère, pour notre part, qu'elle a un potentiel de devenir un pôle central dans la transformation à venir du secteur et d'insuffler véritablement le caractère d'une porte d'entrée ouest sur l'arrondissement Ville-Marie.

1640 On n'est cependant pas certain de la pleine efficacité des solutions trouvées par rapport aux enjeux de son isolement. Je reprends ici la question du boulevard urbain. C'est un boulevard qui passerait sur le côté sud, au niveau de la façade sud de la station de pompage qui est justement la façade qui porte les armoiries de la Ville. Ça serait sûrement très beau en tant
1645 qu'automobilistes de pouvoir admirer ce point de vue là mais en tant que piéton, quel recul on pourra véritablement avoir sur le bâtiment, quel dégagement sera laissé entre le boulevard urbain et le bâtiment pour pouvoir apprécier un tel monument montréalais, du patrimoine montréalais.

1650 On est également assez réticents au développement immobilier à venir sur les îlots

disponibles autour de cet édifice. On considère ici la valeur paysagère et le potentiel paysager qu'il y a avec une ouverture sur le Pont Jacques-Cartier, le fleuve et les îles d'Expo 67, mais je pense que ça a déjà été mentionné par d'autres intervenants également.

1655

Donc, au-delà des liens de connexion pour la circulation, nous regrettons que d'autres liens n'aient pas été pensés, tels que des liens d'usage et d'esprit, entre les secteurs en requalification. Une fois de plus, le patrimoine se trouve ici traité pièce par pièce plutôt qu'avec une vision intégrée d'ensemble. Et, visuellement, la station de pompage Craig ne saurait se régler par une seule valorisation physique de son site. Nous pensons en ce sens que la réflexion autour de sa vocation future devrait être mise de l'avant comme un pivot de la requalification de l'ensemble du secteur du PPU des Faubourgs.

1660

Et c'est pour ça que j'en arrive à la proposition d'un boulevard culturel et patrimonial comme axe structurant qui prendrait place sur l'emprise actuelle de l'autoroute Ville-Marie, qui en ferait un lieu de déambulation organique entre les différents secteurs du quartier à l'usage des piétons et des cyclistes. Bien sûr, le transport en commun aurait encore une place à cet endroit. L'idée, c'est pas de supprimer entièrement la circulation, mais d'éviter une circulation à voies multiples, en fait.

1665

1670

Une telle avenue répondrait aussi à l'enjeu de retisser des liens entre les secteurs, tout en assurant un enrichissement du milieu de vie en termes de convivialité et de *promenabilité*. Il aurait également pour objectif de relier entre eux les sites témoins de l'histoire des faubourgs. Je pense notamment à la Brasserie Molson, la station de pompage Craig bien évidemment, la prison des Patriotes au Pied-du-Courant, le terrain des portes de Sainte-Marie. Donc un tel boulevard deviendrait ainsi un axe de liaison entre les lieux de culture et de patrimoine situés autour de l'emprise actuelle de l'autoroute et il ancrerait une requalification contextuelle de ces secteurs fondée sur l'identité ancienne du quartier.

1675

1680

Dans un tel scénario, les îlots vacants, eux, pourraient servir à enrichir l'interprétation patrimoniale des anciens faubourgs, à augmenter l'offre culturelle du quartier en y implantant des

1685 équipements collectifs culturels, ou des places extérieures d'expression culturelle et artistique, ou tout simplement de créer des espaces de verdure et de rencontre. On a tendance à vouloir toujours remplir les vides, mais les vides, ça peut aussi être vu simplement comme des lieux de socialisation, d'échanges, puis de rencontres spontanées dans une ville.

1690 Donc la valorisation de telles zones inoccupées à des fins d'appropriation permettrait finalement de combler des fins d'appropriation identitaire, d'éducation populaire et de socialisation et serait une occasion de miser sur la culture et le patrimoine comme un acteur socioéconomique de la ville de demain.

1695 Une telle proposition demanderait bien évidemment à l'arrondissement de changer radicalement le paradigme d'intervention dans le périmètre du PPU des Faubourgs. Elle s'accompagnerait idéalement d'une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs du milieu capables d'insuffler élan et engagement vers une telle avenue, mais elle formerait une opportunité pour l'arrondissement et pour Montréal d'innover en termes d'urbanisme et de conservation du patrimoine et de s'exprimer pleinement créatif et tourné vers l'avenir.

1700 Si on en est en ce moment à l'étape de rêver autrement l'avenir des faubourgs et l'entrée est du centre-ville de Montréal, saisissons-la et donnons-nous les moyens de l'entrer dans la réalité. La réalisation n'est qu'une affaire de volonté et Les Forges de Montréal seront heureuses de pouvoir mettre leur expérience et leurs compétences à contribution pour mettre en œuvre une telle volonté. Voilà.

1705

LE PRÉSIDENT :

1710 Je vous remercie infiniment, Madame, de votre contribution. Je vous remercie beaucoup. Vous nous avez laissé votre document. Merci beaucoup. La commission appelle monsieur Daniel Chartier qui est du Collectif en environnement Mercier-Est.